

Dissertation : l'Egalité est-elle un leurre ?

Deuxième terme de la devise de la République Française (« liberté, égalité, fraternité »), l'Egalité est également affirmée comme idéal dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ». La citoyenneté confère ainsi aux individus les mêmes droits et les mêmes devoirs, quelle que soit leur situation de départ (à la naissance) et leur groupe social d'appartenance. Mais il s'agit ici essentiellement de l'égalité au sens politique et juridique.

L'idéal d'égalité se rencontre également dans d'autres domaines : égalité d'accès à l'enseignement, au travail, égalité des chances face à la réussite scolaire ou dans le domaine social (favorisée par la mobilité sociale), égalité hommes/femmes.

Il convient donc d'interroger tous ces aspects du concept d'égalité pour déterminer si l'égalité est véritablement un leurre. L'égalité est-elle une illusion ? Est-ce un concept mis en avant afin de tromper ou d'abuser les individus ou les groupes sociaux ? En tant qu'idéal, a-t-elle pour fonction d'apaiser les conflits sociaux ou de masquer les dysfonctionnements des démocraties modernes ? L'Egalité des citoyens face au droit et dans le domaine politique constitue pourtant un des principes fondateurs des démocraties modernes et de l'Etat de droit. Peut-on alors affirmer qu'il s'agit d'un idéal vain et d'un concept creux ?

L'idéal d'égalité – loin de n'être qu'une illusion – est le principe moteur sur lequel s'est appuyée la construction historique des démocraties modernes. Mais la persistance des inégalités réelles au sein des sociétés contemporaines le vident d'une partie de son sens. Pourtant l'idéal d'égalité reste au cœur des politiques visant à corriger les dysfonctionnements des sociétés modernes.

Le processus historique de construction des sociétés modernes s'est appuyé sur l'idéal d'égalité de manière constante, que ce soit dans le domaine politique, le champs social, ou pour promouvoir l'égalité hommes/femmes.

L'Egalité politique est un des piliers de la démocratie. L'idéal démocratique repose sur la participation de tous à l'exercice du pouvoir politique et à la vie politique. Il suppose l'abolition de la distance entre gouvernants et gouvernés, chaque citoyen étant susceptible de faire partie des décideurs en se faisant élire comme représentant du peuple lors des élections.

La citoyenneté confère à tous les citoyens les mêmes droits (liberté d'expression, d'opinion, droit de propriété...) et les mêmes devoirs (participer à l'impôt en fonction de ses capacités, siéger à la Cour d'Assises, effectuer son service militaire ou civique, respecter les lois) quelle que soit leur situation personnelle. Cette affirmation contraste avec la situation de l'Ancien Régime en France caractérisée par l'existence de priviléges (vis-à-vis du paiement de l'impôt ou des lois), ou par la situation des minorités dans les régimes totalitaires ou autoritaires (les droits civiques les plus élémentaires leur sont refusés).

L'Egalité politique s'est renforcée au cours du processus d'évolution des démocraties depuis le XIXe siècle. La citoyenneté politique était réservée au départ aux seuls individus auxquels étaient reconnus une « compétence politique » (capacité à s'intéresser à la vie publique, à discerner les enjeux politiques et à prendre des décisions conformes à l'intérêt collectif). Déniée au départ à certaines catégories de la population (classes populaires ne disposant d'aucun patrimoine, esclaves, femmes), elle a été peu à peu étendue à l'ensemble de la population avec l'instauration du suffrage universel (en 1848 en ce qui concerne la France) et le droit de vote consenti aux femmes (en 1944).

L'égalité en tant qu'idéal a également investi le champs social, grâce au rôle de l'école et de l'Etat-Providence.

Les lois de Jules Ferry dans les années 1880, ont mis en place en France un enseignement public obligatoire et gratuit pour tous. Elles traduisent une volonté d'unifier le pays à travers l'Ecole au-delà des différences linguistiques, religieuses ou régionales. L'objectif était également de transmettre les valeurs républicaines dans toutes les couches de la société, dont bien sûr l'idéal d'égalité. Ces lois ont permis un accès beaucoup plus égalitaire à l'enseignement en le rendant obligatoire et gratuit : les enfants issus des classes populaires ont ainsi pu échapper au travail précoce aux champs ou à l'usine. Elles ont favorisé la mobilité sociale en permettant à certains enfants d'échapper à leur condition. S'affirme aussi à cette époque la notion de « méritocratie » à la française. La réussite à l'école est possible pour tous, à mesure des efforts consentis. Elle est sanctionnée par un diplôme, censé ne récompenser que le mérite de chacun et ne pas dépendre de l'appartenance sociale ou culturelle de départ.

Cet idéal d'égalité se poursuit après la seconde guerre mondiale avec la démocratisation et la massification de l'enseignement. L'accès à l'enseignement secondaire se banalise : alors que seulement 17% d'une classe d'âge accédait au niveau bac au début des années 70, la proportion s'élève à 69% aujourd'hui. Par ailleurs, on constate une ouverture croissante de l'accès à l'université.

En investissant le champs du social, l'Etat-Providence joue également un rôle dans ce processus de réduction des inégalités. Après la seconde guerre mondiale, la protection sociale se développe en France : création de la sécurité sociale en 1945 (assurance maladie, vieillesse, allocations familiales) et en 1958 de l'assurance chômage. Elle repose sur le principe de l'assurance (les prestations sont accessibles à tous quelque soit leur niveau de revenu), donc sur un principe d'égalité strict. L'Etat joue également un rôle de régulation sociale par la redistribution. Celle-ci vise à corriger les inégalités de revenus de départ, grâce aux prestations sociales (aides sociales, allocations chômage) et à la fiscalité (les impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu pèsent davantage sur les classes sociales les plus aisées). L'Etat-Providence, par son intervention dans le champs social, réussit à réduire les inégalités : dans les années 1970, la pauvreté recule, particulièrement celle des ménages retraités.

L'égalité hommes/femmes progresse également au XXe siècle. C'est d'abord dans le domaine juridique (égalité de droits civils) que la condition féminine progresse. Dans le code Napoléonien de 1804, la femme est traitée comme une incapable – au même titre que les fous ou les enfants : elle ne peut rien posséder en propre. Des droits lui sont petit à petit octroyés ; en 1965 elle peut enfin exercer la profession de son choix, sans autorisation de son mari ; dans les années 70 l'autorité parentale lui est reconnue, à égalité avec son conjoint. Les femmes obtiennent le droit de vote – donc l'égalité politique – au cours du XIXe ou du XXe siècle (en 1944 seulement en France).

Elles entrent enfin en masse sur le marché du travail : elles représentent actuellement 45% de la population active en France.

Mais c'est principalement grâce à la maîtrise de la fécondité (contraception, lois sur l'IVG) que la condition féminine s'améliore. L'âge de plus en plus tardif de la 1^{ère} grossesse favorise l'accès aux études supérieures, l'entrée sur le marché du travail et la promotion professionnelle des femmes.

Idéal à l'œuvre dans la construction historique des démocraties, l'égalité semble un but impossible à atteindre – par conséquent illusoire – si on fait le constat des inégalités réelles persistant dans les sociétés contemporaines.

L'Egalité n'existe pas dans la société réelle. Nous ne sommes pas égaux à la naissance et les sociétés humaines se caractérisent par l'existence d'une hiérarchie entre les hommes ; les régimes fondés sur une idéologie égalitaire se sont avérés totalitaires ; les sociétés contemporaines sont confrontées à un ensemble de crises qui traduisent la persistance voire le renforcement d'inégalités réelles.

Nous ne sommes pas égaux à la naissance : les gènes transmis par nos parents vont influencer notre devenir, le milieu social dans lequel nous naissons (plus ou moins favorisé) va déterminer des conditions d'existence différentes, un statut social différent lié à celui des parents (habillement, accessoires vestimentaires, logement, voiture, accès aux loisirs..). L'Education reçue dans le milieu familial va également influencer la réussite scolaire et le devenir professionnel de l'individu.

Les sociétés humaines cultivent la différence, et se caractérisent toutes par une hiérarchie (professionnelle, politique, etc...). Les individus ne rechercheraient donc pas l'égalité stricte, bien au contraire : se distinguer, se démarquer des autres est nécessaire à la vie en société.

De nombreuses études mettent également en lumière les discriminations en matière d'accès au travail et au logement, et l'inégale représentation des femmes en politique (débat sur la parité) dans la société française contemporaine.

La condition féminine a progressé, mais de nombreuses inégalités demeurent entre hommes et femmes : inégalité dans le partage des tâches domestiques (les femmes y consacreraient quelques heures de plus que les hommes par jour), inégalité face au chômage (taux de chômage des femmes de 2 points supérieur à celui des hommes), inégalité d'accès au travail (rareté des femmes dans les positions de pouvoir de la sphère politique, mais aussi de toutes les autres sphères de la société à savoir les entreprises, les syndicats ou les associations), inégalités de rémunération (le revenu féminin est inférieur de 24% en moyenne à celui des hommes, l'écart inexplicable est de 11% à qualification et position hiérarchique équivalente).

Les régimes qui ont porté une idéologie égalitaire forte (révolution française, régime communiste) se sont avérés totalitaires ou oppressifs. Le régime communiste a voulu imposer l'égalité en supprimant la propriété privée, en imposant par la force une collectivisation des moyens de production, des terres agricoles ... Mais les individus ont payé cher cette idéologie : la répression des opposants a été féroce (la guillotine pendant la période révolutionnaire, la déportation dans des camps en Russie communiste). Par ailleurs, les théoriciens de cette belle idée ont gardé des priviléges qui les mettaient au dessus de la masse. Ce sont les puissants qui prêchent pour l'égalité, mais ils prennent la précaution de ne pas se mettre eux-mêmes dans la masse qu'ils veulent contrôler.

Les sociétés contemporaines subissent une série de crise qui traduisent la persistance voire le renforcement des inégalités réelles : crise du politique, crise de l'Ecole et de l'Etat-Providence.

La crise du politique est d'abord une crise de la représentation. La démocratie représentative repose sur le principe de l'élection, principe inégalitaire puisqu'il suppose une sélection. Le risque principal est que les gouvernants s'éloignent des préoccupations de leurs électeurs : c'est précisément ce sentiment qui fonde à l'heure actuelle le discrédit des hommes politiques. Par ailleurs, l'élitisme à la française renforce ce sentiment de coupure : le brassage social est insuffisant dans la représentation politique et dans la haute fonction publique (issue des filières d'excellence de l'Ecole). Celle-ci est accusée de constituer une sorte de « noblesse d'Etat », qui s'oppose à toute

transformation sociale significative. L'opinion publique a par ailleurs le sentiment d'une inégalité de traitement face à la justice entre les citoyens ordinaires et les hommes politiques.

Par ailleurs, l'école elle-même est en crise. Elle est accusée de ne pas réduire les inégalités sociales, voire de les accentuer. L'Ecole favorisera la reproduction sociale (Pierre Bourdieu), la réussite scolaire des enfants étant largement déterminée par leur origine sociale. Les milieux les plus favorisés transmettent un bagage culturel, des attitudes vis-à-vis de l'école que les enfants intérieurisent et qui influent largement sur leur réussite. Les matières enseignées à l'Ecole et la culture transmise sont celles de la classe supérieure, l'accent excessif mis sur des matières abstraites (mathématiques, français) au détriment des compétences techniques ou artistiques – mieux maîtrisées par les enfants des classes populaires – rend la réussite scolaire fortement inégalitaire. Les filières d'excellence à la française ne favorisent pas suffisamment le brassage social (80 à 90% des élèves des classes préparatoires et grandes écoles ont au moins un parent issu des professions intellectuelles supérieures ou enseignant) et captent une part démesurée du budget de l'enseignement supérieur au détriment de l'université (accessible à tous).

La crise de l'Etat providence a par ailleurs entraîné un recul de la protection sociale. De plus, le développement des inégalités caractérise l'évolution des sociétés contemporaines depuis les années 1980. L'ascenseur social semble en panne, la mobilité sociale ne fonctionnerait plus ou fonctionnerait à l'envers (spirale de l'exclusion, développement de la pauvreté et précarisation du marché du travail).

L'idéal d'égalité prôné par les sociétés démocratiques apparaît donc comme bien éloigné de la réalité quand on fait le constat des inégalités réelles. Mais il doit rester un idéal vers lequel on s'efforce de tendre, si on veut maintenir la cohésion sociale.

L'idéal d'égalité est donc toujours à l'œuvre dans les politiques menées pour corriger les dysfonctionnements des sociétés contemporaines : luttes contre les discriminations, lois sur la parité, réflexions sur la modernisation du modèle de l'Etat-Providence dans un but de préservation, et sur la modernisation de la vie politique.

La France a créé récemment la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les discriminations et pour l'Egalité) afin de lutter contre les discriminations de toutes sortes – notamment à l'embauche – liées à l'origine ethnique, au sexe, à la religion... La HALDE peut saisir la justice et a pour mission d'aider les victimes à faire valoir leurs droits. Ses pouvoirs ont été renforcés récemment par la loi sur l'Egalité des Chances de mars 2006, afin de répondre aux émeutes de banlieue de l'automne 2005.

Les lois sur la parité de 1999/2000 ont pour but d'assurer l'égale représentation des femmes sur les listes électorales aux élections municipales et européennes. Elle incitent les partis politiques à œuvrer dans ce sens (financement lié en partie au respect de la parité).

Les réflexions portant sur le rôle distributeur de l'Etat prônent la concentration des prestations sociales sur les foyers aux plus faibles revenus (abandon de la logique d'assurance et d'égalité stricte au profit d'une logique d'équité et de plus grande solidarité). Par ailleurs, le système fiscal français doit devenir plus redistributif. Actuellement, les principaux prélèvements obligatoires sont soit proportionnels aux revenus (impôts sur la consommation), soit faiblement progressifs (cotisations sociales).

Les politiques de lutte contre l'exclusion (RMI par exemple) ont pour objectif de pallier la remise en cause de la citoyenneté des exclus (faible participation politique, difficulté d'accès au logement) en favorisant leur insertion.

Les Français sont fortement attachés à l'idéal d'égalité = il a joué un rôle considérable dans la construction démocratique française et la mise en place de l'Etat-Providence. Il fonde les politiques récentes de lutte contre les discriminations, de parité hommes/femmes et alimente les réflexions actuelles sur l'évolution de l'Etat-Providence et la modernisation de la politique (favoriser la démocratie directe).

Mais on ne peut que constater l'ambiguïté du rapport des français à cet idéal : l'élitisme et la méritocratie encore à l'œuvre dans le système d'enseignement et la représentation politique se heurtent à cet idéal d'égalité porté par l'Etat et la société civile. L'idéal d'égalité se heurte également à la défense des avantages acquis des salariés protégés, qui empêche toute amélioration significative de la situation des chômeurs. La crise du CPE début 2006 l'a d'ailleurs rappelé. C'est au nom de ce principe que les jeunes ont refusé l'existence d'un contrat de travail dérogatoire au droit commun, qui les enfermerait dans la précarisation. Mais celle-ci est de toute manière déjà inscrite dans les faits, et l'objectif poursuivi était justement de faciliter l'accès au marché du travail pour les jeunes.